

Interroger la localisation et la circulation des savoirs en Afrique

Pascale Moity-Maïzi

DANS **REVUE D'ANTHROPOLOGIE DES CONNAISSANCES** 2011/3 Vol. 5, n° 3 , PAGES 473 À 491
ÉDITIONS **S.A.C.**

DOI 10.3917/rac.014.0473

Date de mise en ligne : 28/12/2011

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2011-3-page-473?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour S.A.C..

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

INTERROGER LA LOCALISATION ET LA CIRCULATION DES SAVOIRS EN AFRIQUE

PASCALE MOITY-MAÏZI

INTRODUCTION

Le souci de mettre à l'épreuve de l'analyse les notions de *circulation* et de *localisation* de savoirs s'est structuré à l'occasion du colloque « Localisation et circulation des savoirs en Afrique », organisé à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (Aix-en-Provence) en mars 2009, qui a permis de confronter et de formaliser des expériences de recherche dispersées en Afrique autour de ces notions. En décrivant ou en suggérant *a minima* des processus, des interactions et des flux qui ne se réduisent pas aux situations de transmission, ces deux notions synthétisent en effet bon nombre des démarches actuelles, notamment portées par certains opérateurs de développement, visant à faire reconnaître, à défendre et protéger des savoirs et savoir-faire pensés comme étant liés à une origine. Ce dossier de la *Revue d'Anthropologie des Connaissances* prolonge cette réflexion en publiant une sélection d'articles issus d'interventions présentées lors de ce colloque¹ auxquels sont joints des textes parvenus à la revue à la suite d'un appel à contributions.

Parce qu'il a initié un processus de réflexion, d'écriture et d'édition, il est pertinent de donner un rapide aperçu du projet de recherche SYSAV sans lequel ce colloque n'aurait pas eu lieu. Financé par l'ANR², coordonné par

1 Sur financement conjoint de l'université de Provence (BQR), de Montpellier Supagro (UMR Innovation), du CEMAf (UMR 8171) et de l'ANR/SYSAV, l'équipe de ce projet a organisé le colloque « Localisation et circulation des savoirs en Afrique » à la MMSH d'Aix-en-Provence les 19 et 20 mars 2009. Ce colloque organisé par Bruno Martinelli et Pascale Moity-Maïzi a réuni les contributions de 20 chercheurs (8 de l'équipe SYSAV et 12 de chercheurs de diverses institutions : universités européennes et africaines, IRD, INRA).

2 Projet financé dans le cadre du programme thématique « Apprentissage, connaissance et société », ANR - 06-APR-009-02 ; site consultable : <http://www.sysav.fr/>.

Pascale Moity-Maïzi et Bruno Martinelli, ce projet portait deux ambitions : d'une part, valoriser les travaux actuels d'anthropologues africanistes décrivant des processus et réseaux organisés de production, de transmission, de sélection des savoirs et savoir-faire, liés à divers champs de pratiques, d'autre part fournir une interprétation des interactions qui les caractérisent en termes d'apprentissages³.

Offrir une meilleure lisibilité de ce qui se trame dans ces processus et réseaux paraît stratégique dans un contexte de références croissantes à la connaissance comme fondement de la société et de l'économie (Meyer, 2006) et au moment où les politiques de valorisation ou de patrimonialisation du « savoir local » se multiplient en estompant parfois les réalités complexes et les ancrages auxquels renvoie nécessairement toute connaissance. Le collectif de recherche impliqué dans ce projet propose ainsi d'appréhender les dynamiques de *localisation* et de *circulation* comme deux dimensions de la production des connaissances. Il privilégie la notion de *circulation*, qui recouvre celles de transmission, de transfert ou d'échange, pour souligner la diversité des processus, des réseaux et filtres à travers lesquels les connaissances « passent ». Celles-ci sont en effet nécessairement sélectionnées, appropriées, reformulées parfois, avant d'être valorisées, reconnues, instrumentées suivant des procédés, des engagements et des pratiques qu'il convient de mieux connaître. Ce collectif préfère, en outre, parler de *la localisation des savoirs* plutôt que des *savoirs localisés ou locaux*, là encore pour souligner la dimension active et volontariste de l'activité humaine qui permet de générer un savoir que l'on qualifiera de local.

Néanmoins, ce positionnement est parfois difficile tant l'expression « savoir local » paraît incontournable dans certains contextes. De fait, nous avons nous aussi recours à cette facilité, en sachant d'une part que le vocable « savoir local » est d'une certaine manière validé par l'anthropologie depuis que Clifford Geertz (1986) en a fait l'objet d'une réflexion épistémologique incontournable pour la discipline, d'autre part que nos travaux dans ce programme de recherche prennent la peine d'éclaircir les contenus et motifs de cet usage, dans diverses situations. Cette démarche qui rejoint implicitement la *thick description* telle que la défend Clifford Geertz (1986)⁴ prend tout son sens quand l'ambition est de repenser les catégories dont les institutions scientifiques ou politiques se sont emparées au nom de l'avènement supposé d'une société de la connaissance. Il ne s'agit donc pas d'aborder les savoirs comme les produits d'une cognition, fût-elle située, ni d'opposer les acteurs et leurs savoirs, encore moins d'assimiler le profane au local. Il s'agit finalement d'aborder empiriquement des flux et des lieux inter-connectés par la globalisation (Abélès, 2008) ainsi que leurs effets sur les modes de pensée ou d'agir, sur les organisations et formes de reconnaissance dans différentes situations socio-professionnelles en Afrique.

3 Voir aussi pour plus de précisions Moity-Maïzi (2011).

4 Pour C. Geertz, la *thick description* serait « ce vers quoi doit tendre l'analyse culturelle, c'est-à-dire la mise au jour d'une pluralité de "couches de significations" sans passer par l'observable behavioriste (le "fait brut") » (Costey, 2003).

L'ACTUALITÉ ANCRÉE DANS UNE HISTOIRE ANCIENNE D'ÉCHANGES

L'Afrique est connue pour ses nombreuses relations commerciales et religieuses avec l'Occident depuis des siècles. Elles ont tracé des espaces en réseaux où se sont échangés des biens et de multiples connaissances, enrichies des contacts réguliers entre populations. Au temps – parfois idéalisé – des caravanes transfrontalières et des explorateurs a succédé celui des migrations de toutes sortes, où le migrant (souvent un marchand) est un passeur, un courtier : c'est en effet un médiateur politique et culturel dont les connaissances sont issues d'apprentissages et d'expériences interculturelles, au point qu'il maîtrise plusieurs langues et plusieurs codes spécifiques aux sociétés qu'il traverse.

Les historiens ont souligné le fait que les savoirs échangés durant ces périodes éloignées de notre actualité, qui voit dans le migrant un objet de gestion, permettaient souvent d'acquérir un nouveau statut ou de s'enrichir⁵. Mais peu d'ouvrages ont précisément décrit ces dynamiques et processus qui ont permis à diverses connaissances (géographiques, agronomiques, géologiques, économiques...) passant d'un réseau ou d'un monde à un autre, de s'affirmer comme des ressources de médiation économiques et politiques. Quelques historiens de l'Afrique (Coquery-Vidrovitch, 1965 par exemple), certains anthropologues comme Jean-Loup Amselle (1976)⁶ ont de leur côté bien montré la rupture imposée par la colonisation : celle-ci instaure des rapports inégaux à la connaissance en institutionnalisant les processus d'extraversion de matières et de travail que notre siècle connaît encore et contre lesquels se sont constitués divers mouvements de revendications. Juste après les Indépendances par exemple, les intellectuels africains exhortent l'Unesco à préserver des savoirs qu'ils perçoivent en danger de disparaître : les campagnes d'inventaires de langues se combinent aux catalogues de films et d'objets avec le soutien de cet organisme international pour produire une nouvelle histoire de l'Afrique. L'attente d'une certaine reconnaissance est au cœur de ces périodes et interactions.

Pourtant et dans la même période, la Conférence de l'ONU (1963) promeut un développement endogène qui se construirait sur une appropriation progressive de savoirs et de techniques proposés par l'expertise européenne. Cette politique générale initie une longue période de transferts technologiques et scientifiques, validant pour des décennies encore un rapport inégal aux savoirs qui fait émerger une catégorie nouvelle dans le champ des organisations et politiques de développement : *le local*.

5 C'est du moins ce que font ressortir certaines communications au colloque « La fabrique des savoirs », Université Paris Diderot, 13-15 mai 2009.

6 Avec lui bien sûr on fait référence à toute l'anthropologie politique africaniste dont la liste des auteurs est longue et plus généralement à tous les travaux s'inscrivant dans les *post-colonial studies*.

L'ÉMERGENCE D'UN CONCEPT ARTICULANT DES MONDES : LE « LOCAL »

Le terme local est d'abord associé à l'imaginaire d'une tradition indigène faite de routine ou d'inertie, susceptible de ce fait d'être décrite, en somme enfermée dans des inventaires ou des contes, qui justifierait une vocation narrative ou fictionnelle pour l'ethnologie (Geertz, 1986). Peu critiqué, le concept est pourtant régulièrement mobilisé dans diverses productions anthropologiques à vocation descriptive, pour signifier – sans remettre en cause le positionnement que cette affectation présuppose – l'altérité éloignée ou encore des particularismes culturels ou cognitifs de certaines sociétés.

Dans les organismes et politiques de développement, le « local » a été associé au « développement » pour former une figure paradigmatique qui justifie de nouvelles pratiques et méthodes d'expertise. Le *développement local* renvoie ainsi tour à tour à une vision communautaire et pacifiste des sociétés africaines, à des démarches dites participatives où les connaissances sont médiatisées par divers experts et supports, justifiant au passage une réorientation de l'aide internationale ne transitant plus nécessairement par l'État mais passant plutôt par de nouveaux acteurs, les ONG et les organisations de producteurs. Jean-Pierre Olivier de Sardan (1995) dénonce le populisme idéologique de cette logique d'actions pour lui opposer un populisme méthodologique, démarche qui rend compte des contextes où s'élaborent les énoncés et conceptions, qui restitue le point de vue et les catégories des acteurs enquêtés. De son côté, Arun Agrawal remet en question ces projets qui se spécialisent dans la valorisation de pratiques et connaissances que l'on juge singulières mais surtout utiles et susceptibles à ce titre d'être protégées ou diffusées auprès d'un public large. Les procédés de « scientisation » auxquels les experts de ces projets ont recours satisfont en définitive « à une relation particulière entre utilité, vérité et pouvoir » (Agrawal, 2002/3 : 329) ; ils ne rendent pas compte de la complexité des situations, dispositions et opérations qui fondent toute dynamique de production, de transmission et d'appropriation des savoirs.

La dimension politique des savoirs en Afrique

Dans le champ scientifique africain, c'est à Paulin Hountondji (1994) que l'on doit l'un des premiers ouvrages consacrés à la question des savoirs en Afrique, définis selon lui par des corpus de connaissance non scientifiques, du moins si l'on se réfère aux catégories de l'Occident postcolonial. Tout en reprenant les catégories occidentales, Hountondji insiste sur les dimensions politiques et relationnelles des savoirs et encourage de nouvelles démarches laissant de côté les minutieux travaux d'inventaire de savoir-faire au profit d'une réflexion plus engagée sur les statuts des connaissances qu'il qualifie de non scientifiques. La dimension politique des savoirs autochtones, leur rapport évident au pouvoir,

constituent en fait dans son ouvrage un axe central pour renouveler l'approche des *connaissances ignorées ou exclues* du champ scientifique et du monde occidental.

Le « *savoir local* » chez Hountondji se rapproche quand il n'en est pas synonyme, du « *savoir autochtone* ». Difficile en effet de passer sous silence cette dernière catégorie dont la dimension sociale et politique est plus évidente ; elle recouvre soit des savoirs détenus et généralement revendiqués par un groupe particulier par opposition à d'autres, soit des savoirs et savoir-faire désignés ainsi par l'anthropologue quand il se constitue porte-parole de leurs détenteurs, pour défendre leurs ressources à protéger, à valoriser. Dans les deux cas, c'est en général au sein d'arènes internationales que s'expriment ces différents porte-parole. La catégorie des *savoirs autochtones* est d'ailleurs devenue d'autant plus incontournable que les peuples concernés en étant régulièrement définis comme de futurs bénéficiaires des politiques conservatoires de ces savoirs (Agrawal, 2002) se sont appropriés ces catégories pour défendre leurs propres visions de la connaissance et de cette manière de revendiquer une place à part entière sur l'échiquier politique international. Cette dimension politique des savoirs, désormais évidente, pose toutefois une interrogation récurrente, qui constitue aussi un fil conducteur majeur des articles réunis dans ce dossier : qui a l'autorité finalement de décréter ou au contraire de faire oublier l'origine d'un savoir ? Cette question en fait émerger bien d'autres, qui touchent aux conditions et aux effets de cette affectation ainsi qu'aux modalités et autorités susceptibles de sélectionner puis de transmettre et de diffuser des connaissances dont l'origine serait affirmée et décrétée. On comprend bien alors tout l'intérêt de la notion de *localisation* dans ces débats pour signaler à la fois les processus, les mouvements, les négociations et rapports d'autorités à travers lesquels certains savoirs sont distribués, institués et validés (Pestre, 2008), au sein d'un groupe professionnel, plus largement dans des communautés scientifiques, des organisations ou filières liées à divers marchés.

La dimension territoriale des savoirs

L'histoire politique du savoir local prend une ampleur médiatique avec la Conférence de Rio (1992) qui généralise la perspective d'une gestion de la Nature davantage *localisée*, élargie à de nouveaux acteurs. Les *profanes* d'un lieu donné, porteurs d'une vision et de connaissances spécifiques, parce qu'attachés à un territoire, sont désormais pensés comme des agents déterminants pour activer de nouvelles conceptions et coordinations dans les rapports Société/Nature.

Le *savoir local* s'insère alors largement dans les recherches francophones finalisées⁷. Comme catégorie parfois dépolitisée, le local permet en effet de désigner non des identités (indigènes ou autochtones) mais toutes les entités

7 Financées par ces programmes de l'Unesco, en France par la Mission du Patrimoine.

qui sont liées à un lieu, à une origine géographique et culturelle. Les produits et aliments de terroir, par exemple, font référence à des productions historiquement localisées, fortement liées à une société, à une Nature, et reconnues comme telles par les consommateurs (Bérard et Marchenay, 2004).

La question du local devient plus cruciale encore dans un monde aux frontières dissoutes par la mobilité des capitaux et des moyens de production, où la globalisation, concept pluriel pour désigner la « compression du monde », serait source d'érosion des localités (Dufy et Weber, 2007). Pour l'Afrique et dans le domaine alimentaire en particulier, l'échec des projets orientés vers le développement de l'industrialisation agroalimentaire, mais aussi plus tard la flambée des cours mondiaux des denrées alimentaires depuis 2007, les émeutes de la faim en 2008, accélèrent la remise en cause des orientations politiques agricoles, internationales et nationales. Le développement envisagé à partir d'une (re)valorisation des ressources locales est plus que jamais à l'ordre du jour de tous les programmes et réactive la question du sens du local, en particulier celle de l'origine en relation avec un territoire. La notion de *local food production*, par exemple, mobilisée par les sciences sociales depuis le début des années 1990, fait en particulier référence aux efforts de réactualisation, de *relocalisation* des ressources (dont les savoir-faire) et de ré-articulation entre production et consommation (Marsden et al., 2000) à des échelles multiples. En France, de nombreux travaux scientifiques étroitement liés au développement en Afrique sont aussi consacrés à l'analyse des ressources dites locales et des coordinations susceptibles de favoriser leur valorisation marchande et leur reconnaissance publique dans le cadre d'une économie des qualités (Arvanitis et al., 2008). Certains travaux montrent toutefois la fragilité d'une vision binaire opposant le local au global et l'importance historique, certes accélérée par les flux migratoires ou d'autres échanges entre continents, des phénomènes de délocalisation des produits de terroirs africains (Bricas, 2006), ou encore la diversité des emprunts, des métissages ou hybridations qui touchent aussi bien les procédés, les techniques de transformation que les comportements alimentaires (Cheyns, 2006)⁸.

VERS UNE RÉIFICATION DU SAVOIR : L'AVÈNEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE

Le concept de « société du savoir » apparaît dans les années 1960 quand la société industrielle fait apparaître de nouveaux risques et incertitudes (Beck, 2001) mais se transforme aussi peu à peu en économie monétaire puis symbolique

8 Voir aussi Moity-Maïzi et Muchnik (2005).

(Stehr, 2000)⁹. La notion de société postindustrielle débouche rapidement sur celle de société du savoir, « fondée sur la pénétration du savoir scientifique dans toutes les sphères de la vie » (Stehr, 2000 : 158). Dans la mesure en effet où le savoir scientifique est de mieux en mieux médiatisé par divers équipements, jusqu'à ne plus être considéré comme le seul apanage des nations occidentales, il constituerait un « pouvoir d'action ». Par extension, tout savoir – autre que scientifique – est concevable comme une ressource, un support essentiel d'innovations en même temps qu'un patrimoine à protéger. L'idée que nous vivons une société du savoir, une économie de la connaissance¹⁰ ou encore un capitalisme « plus cognitif, plus informationnel et qui cherche à se rendre maître des informations précieuses que les savoirs traditionnels peuvent receler » (Arvanitis et al., 2008) semble aujourd'hui bien partagée, fortement mobilisatrice dans le champ du développement, entendu comme perspective universelle et non plus bipolaire (Meyer, 2006). Dans une logique visant à faire de la connaissance un moteur de la croissance et du développement, les rapports de la Banque mondiale depuis 1999, les initiatives de l'Unesco ou de bien d'autres collectifs politiques et scientifiques organisés¹¹ proposent de penser et de légitimer toutes les catégories de savoirs (traditionnels, scientifiques, locaux, globaux), dans leurs articulations et effets. Dans une large et rapide extension de ses usages, le local permet alors aujourd'hui, outre de qualifier certains savoirs en les opposant à d'autres catégories de connaissances¹², de rompre la traditionnelle opposition entre pays du Nord et du Sud puisque les politiques de développement passant par la valorisation des savoirs locaux s'adressent désormais à tous, pour traiter de situations singulières : le savoir local, c'est par exemple le savoir qui résiste au savoir diffus(é) d'un monde globalisé ; c'est aussi le savoir détenu et revendiqué par un groupe spécialisé dans une technique ou une production ; c'est encore le savoir non formalisé par l'écrit (Lewandowski, 2007)¹³, un synonyme du savoir-faire et de l'oralité ; c'est enfin le savoir *ancré* à un lieu, quasi-propriété d'un groupe qui l'aurait produit par opposition au *savoir global* dont on ne connaîtrait pas la source mais qui se diffuserait aussi rapidement qu'un produit industriel de masse.

9 Ulrich Beck parle aussi de « détraditionnalisation », processus par lequel plusieurs catégories et valeurs de la société industrielle se sont dissoutes, expliquant les fortes incertitudes individuelles et collectives (Beck, 1998).

10 L'économie de la connaissance comme modèle d'organisation destiné à promouvoir la croissance économique repose sur la production et la diffusion des connaissances comme ingrédients indispensables à l'innovation technologique, organisationnelle ou sociale. Auparavant, l'expression « économie du savoir » a fait florès avec la diffusion du Rapport Banque Mondiale 1999 : *Knowledge for Development*.

11 On pense ici à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Unesco, 2003) ou au Rapport IAASTD (2008).

12 C'est dans ces jeux d'opposition entre savoir local et « autres savoirs » que s'inscrivent sans doute les multiples déclinaisons et assimilations possibles du local que l'on peut trouver dans certains travaux : savoir local comme savoir indigène, autochtone, traditionnel, profane...

13 Les travaux de S.Lewandowski (IRD) prolongent en partie, au Sénégal, ceux de E. Gérard (1997) sur la confrontation entre savoir scolaire et savoirs « locaux » au Mali.

Instruments du développement tout autant que ressources patrimoniales garantes des sociétés d'avenir, les savoirs quels qu'ils soient ou quelles qu'en soient les origines justifient toutes sortes d'opérations, allant des inventaires aux reconstructions des cursus de formations¹⁴, dans un mouvement général de réification qui ne se préoccupe guère finalement d'interroger les modes de production des connaissances mais se concentre plutôt sur la capitalisation et la diffusion de nouvelles ressources d'actions et d'innovations (Stehr, 2000 ; Laperche, 2008) dans une perspective de développement durable. Les démarches de valorisation et de reconnaissance des savoirs locaux, portées par une grande diversité d'acteurs (des organismes internationaux aux associations autochtones en passant par les ONG) se sont de leur côté multipliées. Elles laissent cependant peu de marges à l'analyse des modalités par lesquelles les savoirs sont produits et sélectionnés avant d'être échangés, transmis ou transférés ; en somme, elles omettent leur dimension sociale, leur caractère éminemment dynamique et la critique formulée par Agrawal (2002) dénonçant la *scientisation* des connaissances autochtones, leur formalisation et leur archivage en bases de données ou en guides de bonnes pratiques, va dans ce sens. Il n'empêche, les savoirs locaux ouvrent un nouveau champ de recherches pour l'Afrique contemporaine et tous les secteurs d'activités sont concernés : les productions agricoles et agro-alimentaires, les artisanats et industries, les pratiques sanitaires ou éducatives sont autant de domaines où les savoirs font l'objet d'un renouveau d'intérêts directement lié à l'impératif paradigmatique du Développement durable.

AXES SAILLANTS D'UNE LECTURE COMPARATIVE

Du local à la localisation

Les auteurs de ce dossier s'inscrivent pleinement dans cette actualité. En se positionnant tous dans un même champ d'interrogations des modalités et significations de la localisation, de la circulation des connaissances et de leur reconnaissance, ils abordent diverses confrontations et négociations mais aussi des processus d'apprentissage et de coopération, dans différentes situations professionnelles en Afrique, toujours reliées au reste du monde par des opérateurs du développement et de multiples échanges internationaux. Ils proposent un regard nouveau sur les processus complexes qui opèrent à différentes échelles, autour de la production, de

14 On pense ici par exemple au programme de la convention entre la DGER et Montpellier Supagro, intitulé « Les savoirs écologiques paysans pour l'agriculture durable de demain », qui vise à impulser dans l'enseignement agricole une réflexion sur la place que peuvent prendre l'observation, la collecte et la transmission de certains savoirs élaborés par les sociétés paysannes sur la nature.

la diffusion, de la maîtrise ou du contrôle, ou encore de la reconnaissance, des connaissances¹⁵.

Il est ici question aussi bien d'évaluer les effets (sociaux, économiques et politiques) de savoirs transmis ou transférés par des experts que de rappeler tout l'intérêt de suivre empiriquement le cheminement historique et socio-cognitif des connaissances dans divers réseaux professionnels ou lignées de spécialistes. On comprend ainsi d'une part que ni le transfert ni la transmission de savoirs¹⁶ ne s'inscrivent dans un rapport simple de type « émetteur-récepteur » et, d'autre part, qu'ils ne sont pas mécaniquement porteurs d'innovations techniques ou organisationnelles comme le laissent volontiers penser les politiques ; enfin, ils s'organisent avant tout dans des confrontations, des (re)configurations spécifiques. Celles-ci font émerger à leur tour de nouveaux processus, souvent imprévus par les cadres politiques qui les ont promus : sélection et hybridation de connaissances, construction de nouveaux réseaux, mise en débat ou déplacement des statuts et positions professionnels, patrimonialisation, revendications politiques, recherche de reconnaissance.

La *localisation* des savoirs n'est pas conçue ici comme un mouvement qui s'opposerait à celui de la *mondialisation*. Il s'agit d'appréhender des processus volontaristes et singuliers qui visent en même temps à produire et ancrer certains savoirs, indissociables d'objets (Moity-Maïzi, 2010), et à les faire *circuler* dans des réseaux eux-mêmes en mouvement ; de telle manière que ces savoirs apparaissent comme des médiateurs entre différents mondes, pour des échanges dont on sait depuis Fernand Braudel qu'ils relèvent d'un commerce des civilisations. Dans chaque situation empirique observée, il s'agit alors de comprendre d'une part qui sont ces acteurs qui s'affrontent et qui s'engagent dans ces opérations d'*ancrage* ou d'affectation de certaines connaissances à un local, dans quelles arènes ils négocient, à quels réseaux ils se réfèrent ; d'autre part, comment les savoirs dont certains de ces acteurs sont porteurs ou porte-parole sont *véhiculés et instrumentés* (Vinck, 2009) pour pouvoir circuler dans des configurations *globales* inédites, y être reconnus et mobilisés à des fins aussi bien marchandes que professionnelles ou politiques.

L'épreuve du terrain pour donner sens au savoir

La plupart des articles de ce dossier sont issus d'anthropologues africanistes dont certains se rattachent à un courant spécifique de la discipline, celui de la technologie culturelle¹⁷. Le propre de ce champ de recherche, initié par les

15 Il est intéressant de signaler que ces travaux africanistes ont été conduits en même temps que d'autres recherches, notamment en Asie du Sud, qui ont donné lieu à un ouvrage d'études réunies par Marie-Claude Mahias (2011).

16 Transfert et transmission sont deux termes souvent affectés aux savoirs et à de « bonnes pratiques » dans les textes et projets de développement en Afrique.

17 Terme proposé par Robert Cresswell avec la naissance de la revue *Techniques et Cultures* en 1981.

travaux d'André Leroi-Gourhan, est de saisir les dynamiques des sociétés en analysant les articulations entre activités matérielles et activités intellectuelles, transformation du monde matériel et dimensions socioculturelles (Mahias, 2011). En privilégiant les démarches empiriques et comparatives, la technologie culturelle se consacre aussi à la diversité des modalités et nuances techniques identifiables dans les actions humaines, soulignant toujours la portée et la complexité des processus d'apprentissage dans les sociétés, que ce soit pour y acquérir un statut lié à une compétence reconnue ou pour se distinguer d'autrui en innovant. À ce courant de l'anthropologie dédié aux techniques et savoirs qui leur donnent sens et forme, s'associent désormais d'autres cadres théoriques de la sociologie et de l'anthropologie, ouverts à l'analyse pragmatique des processus de construction, de métissage ou d'hybridation, à celle des phénomènes d'accaparement, des déplacements et conflits, qui touchent des techniques, des cultures et les valeurs qu'elles véhiculent, plus largement des ressources matérielles et immatérielles, marchandes et non marchandes.

Implicite et par cette double filiation, ces articles partent peut-être tous d'une même ambition, celle d'appréhender en première analyse les connaissances en Afrique comme un patrimoine et une ressource stratégique pour les situations de changements que connaissent leurs sociétés de référence. Cet idéal théorique – aux intonations politiques évidentes – s'efface pour partie à l'épreuve du terrain.

Un rapide coup d'œil comparatif révèle qu'une démarche empirique articulée à une approche constructiviste de la société¹⁸ limite la tentation d'un usage générique ou instrumental du savoir local qui s'opposerait facilement à un savoir global¹⁹. Dans ce cadre anthropologique, il devient impossible d'aborder le savoir dans ses improbables propriétés ou caractéristiques universelles, ou d'accéder empiriquement au savoir d'autrui sans décrire des objets, des pratiques mais aussi et surtout des réseaux, espaces et temporalités incontournables dont ce savoir est constitutif ; de plus, tout savoir ou savoir-faire se construit, se conçoit, se juge ou s'évalue dans un nécessaire rapport aux autres, dans diverses interactions donnant sens aux choses – matières, outils, gestes –, la transmission ou la communication constituant des dispositifs particuliers pour circonscrire et modifier ces rapports : « dès qu'il s'agit de juger et de trancher, il faut mobiliser des objets » (Dodier et Baszanger, 1997). Pour appréhender les savoirs d'autrui, il faut donc nécessairement observer et décrire des situations d'actions et d'interactions discursives, historiques ou contemporaines, mettant toujours en scène une diversité d'entités dotées de sens. On identifie bien alors que toute interaction – une scène de transmission entre un maître et un apprenti par exemple – met en circulation des objets techniques mais aussi des

18 Qui domine l'ensemble des articles.

19 Opposition qui a longtemps marqué les sciences sociales pour définir la société, à travers le prisme de deux échelles : le niveau micro des membres d'un collectif identifié et délimité d'un côté ; le niveau macro de la société entendue comme un tout (Geertz, 1986 ; Strum et Latour, 2006).

équipements (Vinck, 2009) réels ou symboliques, qui incorporent du savoir ou des savoir-faire, du sens, des règles et formes de jugement.

Certaines interactions sont privilégiées dans les articles de ce dossier : ce sont les rencontres entre agents de développement et producteurs ou artisans. Ce sont là des situations d'affrontement entre conceptions et mondes différents où chaque protagoniste défend un point de vue normatif, se réfère à ce qui est juste ou bon de son point de vue, fait parfois obstacle à un transfert de connaissances, révélant de cette manière que tout comme la localisation, la *circulation* des savoirs relève certes d'une action volontariste mais aussi d'accords, de coordinations, de coopérations. Accepter d'évaluer une compétence artisanale non plus au travers du style d'une gestuelle mais par les propriétés marchandes d'un produit, ou encore décider de l'efficacité d'un traitement médical en référence à des corpus de connaissances issus de systèmes normatifs distincts, constituent des situations qui signalent des formes ou figures d'engagement²⁰ nouvelles de la part des acteurs en interaction.

Les articles de ce dossier présentent des études de cas dans des secteurs d'activités variés des économies africaines : médecine et santé publique, productions agricoles et alimentaires, entreprises urbaines. Ils abordent la manière dont les groupes ou individus, quelles que soient leurs positions sociales et professionnelles dans le secteur en question, transmettent, empruntent, négocient, conservent ou s'approprient des savoirs et savoir-faire liés à des objets, à des pratiques. Des cuisinières aux tradi-praticiens, des artisans aux experts, ces textes livrent une diversité de situations où les savoirs et les matières ou produits qui circulent sont objets de négociations, de réinterprétations, de conflits d'intérêts ne s'arrêtant pas à des localités circonscrites ou à des collectifs bien identifiés. L'espace social ou le territoire, points d'ancrage ou de départ des observations scientifiques ou des interventions de développement, s'effacent ici au profit de réseaux sociotechniques aux multiples ramifications et échelles. Leurs rôles sont décisifs pour pouvoir faire circuler mais aussi pour contrôler, stabiliser, puis pour traduire un corpus de connaissances en actions novatrices et en nouveaux rapports sociaux. C'est dans cette possible circulation, au travers de divers *media*, que certains savoirs – incorporés à des objets de la nature, à des techniques, à des produits alimentaires ou médicaux – sont précisément définis par leurs porteurs ou par leurs promoteurs comme des ressources cognitives et politiques, stratégiques pour (re)conquérir des identités territoriales ou des marchés, pour accéder à une reconnaissance politique ou statutaire, ou encore pour défendre une compétence.

20 On fait référence ici aux Figures d'engagements proposées par L. Boltanski et L. Thévenot (1991).

ÉCHANGER, TRANSMETTRE POUR (RE)LOCALISER

Localisation et circulation constituent deux processus qui ne s'opposent pas mais s'enchevêtrent. Ils mettent en tension différentes identités et savoir-faire dans l'action. Ils sont aussi marqués par des épreuves de légitimité puisqu'ils traduisent des articulations, des connexions, des interdépendances dynamiques entre groupes, entre échelles d'actions, entre sociétés de notre actualité mondialisée. Sébastien Boulay, par exemple, nous présente une situation presque emblématique de l'actualité africaine aujourd'hui : ici, la globalisation des échanges combine dissolution et reconstruction des frontières. À l'universalisme de normes prescrites depuis longtemps pour homogénéiser les pratiques de pêche et de traitement du mullet jaune sur le littoral mauritanien, répondent aujourd'hui des stratégies de différenciation, qui « fabriquent » du patrimoine en localisant des savoir-faire et produits, par l'affectation de signes distinctifs sur les objets en circulation marchande par exemple, sans que les principaux intéressés soient toujours véritablement raliés à ces processus enchevêtrés.

La localisation apparaît bien comme un processus volontariste mais toujours singulier et situé²¹ dans les analyses proposées par Magalie Saussey, Maya Leclercq ou encore par Éric Penot et Patrice Garin. Localiser une production agro-alimentaire, une ressource végétale, une technique agricole, consiste à l'affecter par négociations et conventions, de signes et d'équipements permettant de la nommer puis de l'admettre dans un univers de référentiels matériels et culturels attachés à un lieu, autrement dit de l'objectiver autrement que par des moyens jusque-là inscrits dans les habitudes et la culture d'un seul groupe.

Les situations décrites par ces auteurs montrent qu'un processus de localisation s'inscrit dans la durée, s'opère et se livre en partie au travers d'interactions organisées par les acteurs qui s'y engagent ; il est aussi marqué par d'inévitables conflits d'intérêts, de pouvoirs, à propos d'un lieu, de droits sur une ressource matérielle, de normes d'exercice d'un métier, ou encore de dispositifs marchands. La mobilisation ou l'action collective pour engager ce processus sont rarement des phénomènes consensuels. C'est ce que soulignent fortement les textes de Magalie Saussey, Sébastien Boulay ou encore de Maya Leclercq.

La circulation suggère un mouvement ; elle est d'abord une forme première, évidente, des interactions humaines (on transmet de l'information, on communique, on coopère), elle se prolonge et prend plus de relief sans doute au travers des nombreux échanges (économiques, migratoires) avec d'autres groupes et continents. Mais ces auteurs nous montrent que la circulation de savoirs est elle aussi, comme la localisation, organisée par des engagements et réseaux orientés, ou mobilisés, pour faire face collectivement à des enjeux nouveaux : l'accès à de nouveaux marchés ou à de nouveaux espaces pour

21 Par analogie, on le nomme « ancrage ».

les artisanes repose sur leur accord à formaliser et *diffuser* leurs savoir-faire à d'autres femmes hors de leurs réseaux habituels de travail ; l'accès à une reconnaissance politique nationale ou internationale pour un groupe passe par de multiples *échanges et négociations* nécessaires entre divers acteurs pour constituer un corpus commun de savoirs référencés à un métier, à un lieu et à une histoire ; l'amélioration de performances techniques ou économiques passe par l'engagement individuel ou collectif dans des *apprentissages* nouveaux, organisés au travers de formations dédiées. La constitution de nouveaux réseaux d'alliance, le renforcement de liens sociaux ou politiques, le gain en réputation sont quelques-unes des innovations qui émergent alors de ces engagements à transmettre, apprendre et diffuser.

La circulation des savoirs « pour » le développement et selon une logique Nord-Sud en particulier, constitue un axe dominant dans les contributions de ce dossier. L'injonction politique pour accélérer la diffusion de connaissances scientifiques et techniques concerne par ailleurs tous les domaines d'action et vient consacrer le lien entre connaissance et développement (Meyer, 2006) : répondre à des problèmes de santé publique (I. Gobatto et A. Tijou Traoré), conquérir de nouveaux marchés (M. Leclercq²² et S. Boulay), améliorer l'hygiène des produits (M. Saussey), formaliser et améliorer des compétences techniques agricoles (E. Penot et P. Garin), industrielles ou scientifiques (I. Medah), sont autant d'objets du développement qui justifient une réactualisation des dispositifs de transfert. Mais à la différence des années 1970, ces derniers s'appuient aussi sur une justification patrimoniale : le transfert de nouvelles techniques, de « bonnes pratiques » et de nouvelles normes scientifiques, garantirait la préservation d'un métier, d'une ressource et de son aire de production, ou encore validerait la qualité ou la typicité d'un produit.

Ces études de cas s'intéressent non pas seulement aux effets de ces transferts mais à leurs modalités, c'est-à-dire aux interactions qui les rendent effectifs ainsi qu'aux tensions d'acteurs et de sens qui s'y révèlent. L'analyse approfondie de ces dernières permet de montrer que l'idéal de coopération est rarement atteint : d'abord parce que la logique de domination reste inhérente à tout transfert, ensuite parce que d'après confrontations et négociations entre acteurs définissent de nouvelles positions pour chacun dans les arènes, professionnelles ou politiques²³.

Suivre ces tensions s'avère pertinent²⁴ pour mettre en évidence par quels dispositifs et interactions des corpus de savoirs se constituent en savoir local. C'est ce à quoi s'attachent, par exemple, Isabelle Gobatto et Annick Tijou Traoré qui privilégient pour leur part la notion de savoir situé plutôt que local pour souligner l'importance d'explorer les conflits d'interprétations, les quêtes

22 Voir aussi Bienabe et al., 2009.

23 En cela, un transfert est donc bien un cas particulier de « traduction », au sens que lui donnent M. Callon et B. Latour (2006).

24 La pertinence d'une analyse des conflits de sens et d'acteurs pour comprendre les logiques d'un espace social a déjà été soulignée par l'anthropologie du développement : T. Bierschenk, P.Y. Le Meur, E. Léonard et bien d'autres.

de sens et les jeux de rôles entre patients et médecins autour de différentes façons de circonscrire ou de soigner un diabète, autant d'interactions mobilisant et croisant divers registres de normes et de savoirs, traduites en pratiques et relations qui organisent à leur tour la production et la circulation des connaissances autour de cette pathologie. C'est aussi à des conflits d'intérêts et de sens que s'intéresse I. Medah : les positions et statuts des concepteurs d'artefacts au Burkina Faso nous rappellent qu'il est possible d'analyser les effets de la colonisation et de la période postcoloniale en Afrique de l'Ouest en termes de soumission épistémique (Assayag, 2010). Mais en travaillant au plus près des pratiques et de leurs sens, au plus près des valeurs et jugements portés par ces différents concepteurs dans leurs rares échanges, I. Medah²⁵ met aussi au jour la diversité des trajectoires et subjectivités qui s'affrontent localement. Celles-ci nous interdisent finalement d'idéaliser le caractère localisé des cultures professionnelles, ou d'envisager une coexistence pacifique entre scientifiques et artisans burkinabés, par exemple, qui se justifierait par le partage d'un projet culturel et politique commun.

Les auteurs de ce dossier s'inscrivent finalement dans une orientation exploratoire qui met en lumière de manière empirique des conceptions et pratiques situées, donnant sens aux deux notions : *localisation* et *circulation*, presque métaphoriques en français. La première évoque des points d'attache quand l'autre suggère des flux ; l'une et l'autre sont en définitive co-agissantes : ancrage et transfert caractérisent, par exemple, les situations et interactions autour des techniques de transformation du karité au Burkina Faso, du Rooibos en Afrique du Sud, du mulot en Mauritanie, ou encore des techniques rizicoles à Madagascar.

Ces pratiques et conceptions situées se traduisent essentiellement par des tensions et épreuves de légitimité que doivent traverser les acteurs pour faire reconnaître et diffuser leurs connaissances. On le voit très clairement à travers le cas des concepteurs de techniques au Burkina Faso, décrit par Ignace Medah : le déni de reconnaissance semble ici proportionnel aux compétences détenues par ce groupe professionnel particulier, à la mesure d'une tendance dominante à poursuivre une logique de transfert Nord-Sud pourtant battue en brèche depuis plus de vingt ans.

Ces conceptions et pratiques se traduisent aussi par des formes d'engagement et des revendications inédites, pour construire des savoirs ou des biens partagés (produit local défini par un cahier des charges, par exemple), pour co-construire de nouvelles formes rhétoriques et actives de participation au développement (engagement dans le commerce équitable, dans des forums, par exemple). Enfin elles se traduisent presque partout par une redistribution des pouvoirs étroitement liée à la détention de connaissances reconnues et formalisées. Ces déplacements de légitimité ou de positions de pouvoir s'accompagnent de nouvelles formes de division du travail – souvent pénalisantes pour les

25 Voir aussi Medah (2011).

femmes, nous dit M. Saussey²⁶ –, ou de nouvelles solidarités face aux marchés – qui encouragent un discours de nouvelle unité nationale en Afrique du Sud, selon M. Leclercq. Mais dans tous les cas, ces changements font ressurgir ou accentuent certaines inégalités, contre lesquelles pourtant prétendent lutter les politiques à travers le paradigme d'une société de la connaissance.

CONCLUSION

S'agit-il, quand on traite de savoirs locaux, d'un euphémisme pour une autre façon de parler des « savoirs autochtones » ou « indigènes » qui, depuis la Convention de Rio, parsèment les textes politiques ou médiatiques, concentrent les budgets de recherche et de développement ? À la lecture de ces articles, des situations, récits et mises en scène qu'ils nous offrent, on voit bien qu'il ne s'agissait pas de substituer un local reconstruit, idéalisé, au terrain fermé et emblématique d'une certaine ethnologie ni de revendiquer au travers de ce concept un privilège disciplinaire, celui de l'exotisme dans une altérité radicale de l'objet (Abèles, 2002). Enfin, il ne s'agissait pas non plus de traiter les circulations de savoirs en Afrique comme de simples transferts Nord-Sud dont les logiques ont été abondamment dénoncées par les études postcoloniales²⁷, en les enrichissant de quelques nouveaux impératifs ou slogans de la mondialisation. Les problématiques de recherche en anthropologie se sont déplacées de l'étude des savoirs « purs » de tous contacts vers l'analyse des liens, des multiples interactions, coordinations ou assemblages, toujours dotés de sens, qui permettent de produire, de traduire et de transmettre des connaissances.

Les auteurs de ce dossier s'inscrivent dans cette lignée d'analyse des articulations multiples et multi-situées entre « local » et « global » ; avec le souci de les appréhender en situation, d'en livrer les cadres historiques et institutionnels, puis d'en montrer la complexité et les apparentes contradictions. En analysant, par exemple, comment différents groupes dotés de savoirs spécifiques (agriculteurs, artisans, industriels, technologues, médecins, tradipraticiens...), affectés à des positions fortement différenciées dans les arènes politiques, interprètent, s'engagent, mobilisent et traduisent des injonctions à vocation universelle (conquérir un marché mondial, par exemple), les auteurs mettent au jour un double mouvement d'adhésions : le premier consiste à sortir des localités, le second à les défendre dans des arènes et réseaux sans véritables frontières.

Autrement dit, la focale s'est déplacée, de travaux attachés à des lieux de savoirs inscrits dans des micro-cultures *a priori* homogènes ou imperméables

26 Voir aussi Saussey (2011).

27 On renvoie ici le lecteur à un article de synthèse sur les études postcoloniales de J. Assayag (2010), soulignant leurs apports et leurs travers ; analyse qui constitue d'ailleurs une grille de lecture critique possible des articles de ce dossier.

les unes aux autres, vers l'analyse des arènes ou des réseaux au sein desquels différents régimes de connaissances se confrontent puis se (re)combinaient éventuellement au travers d'apprentissages négociés, pour (re)formuler, formaliser et diffuser des savoirs.

Mais ce qui constitue une nouveauté dans ces réalités, ce sont plutôt :

- i. les efforts des différents acteurs, quelle que soit leur position dans ces arènes, pour construire, inventorier, formaliser, équiper des connaissances, de manière à pouvoir les désigner comme locales, spécifiques, inaliénables mais activables en tant qu'instruments du développement ; cet effort provenant d'acteurs fort différents soulève la question des intérêts de chacun en jeu et celle des droits de chacun à mobiliser ces savoirs dans l'action ;
- ii. le principe juridique de reconnaissance des savoirs ainsi désignés comme locaux en tant que ressources planétaires, à protéger, à valoriser. Ce principe interroge aussi le droit des uns et des autres à activer ces savoirs et produit un déplacement notoire : on passe en effet d'une conception où l'apprentissage et la transmission des connaissances constituent des dynamiques pour ainsi dire naturelles de toute société, à une conception de la *circulation* comme principe stratégique d'une possible transmission « durable » de leurs propres ressources aux générations futures. Ce principe et ce déplacement expliquent le renouvellement et le foisonnement actuels des investigations scientifiques, dans différents champs disciplinaires²⁸, d'une part sur les formes et dispositifs d'apprentissages, d'autre part sur les modalités d'établissement de patrimoines matériels et immatériels ;
- iii. la cohabitation des logiques modernisatrices et patrimoniales, qui semble désormais bien plus qu'admise : érigée en principe et traduite en actions systématiques.

Ces dernières sont orientées d'une part vers des procédures de normalisation, de standardisation et de l'autre vers des logiques de différenciation. Les premières font de la circulation des connaissances une condition fondatrice de l'innovation : la normalisation serait un gage d'efficacité – technique, marchande – et de créativité, rendue possible par de nouveaux dispositifs et postures d'apprentissage²⁹. Les logiques de différenciation abordent quant à elles la circulation et la localisation des savoirs et savoir-faire comme fondatrices d'une maîtrise plus raisonnée et protégée de l'innovation, par l'appropriation et la mobilisation de divers équipements (signes, cahiers des charges, contrats).

Au terme de cette analyse, il convient de rappeler que la localisation et la circulation des savoirs constituent deux notions dont les contenus restent

28 De l'ethnologie aux sciences de gestion en passant par l'économie, le droit...

29 On le voit bien dans les cas étudiés par M. Saussey, M. Leclercq, S. Boulay, E. Penot et P. Garin.

vides tant qu'elles ne sont pas saisies empiriquement dans des configurations toujours particulières. Ces deux concepts renvoient à des processus complexes et enchevêtrés, portés parfois par les mêmes acteurs. L'un et l'autre recouvrent en définitive différentes façons de concevoir et de traduire en actions le droit à l'universalité en même temps qu'à la diversité.

Ils invitent donc les sciences sociales à renforcer leur vigilance méthodologique pour : i/ identifier et positionner les cadres normatifs, politiques ou scientifiques, auxquels se réfèrent les acteurs de ces processus de production, de circulation, de localisation étudiés, autrement dit à *aborder la dimension politique de tous ces processus* ; ii/ déconstruire empiriquement ces catégories d'action (production, circulation, localisation), sociales et cognitives, ainsi que les logiques ou pratiques qu'elles justifient ; seule voie pour rester attentif aux situations singulières d'énonciation et aux multiples théories, normes et valeurs (sur la connaissance, le travail, le pouvoir, le patrimoine, par exemple) que produisent en permanence les acteurs pour définir des statuts, reconnaître des compétences, organiser, sélectionner et transmettre des connaissances attachées à des objets qui font sens. C'est par cette rigueur méthodologique qu'il est ainsi permis peut-être de repenser l'étude des échanges entre cultures dans la mondialisation.

RÉFÉRENCES

- Abélès M., 2008, *Anthropologie de la globalisation*, Paris, Payot.
- Abélès M., 2002, Le terrain et le sous terrain, in Ghasarian C. (dir.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive*, éd. A. Colin, Paris, Sciences sociales, coll. Anthropologie, 35-43.
- Agrawal A., 2002, Classification des savoirs autochtones : la dimension politique, *Revue internationale des sciences sociales*, 3(173), 325-336.
- Amselle J.-L. (dir.), 1976, *Les migrations africaines : réseaux et processus migratoires*, Paris, Maspero.
- Arvanitis R., Grossetti M., Raj K., Renaud P., Thomas F., 2008, Sciences, savoirs et mondialisations, *Science et devenir de l'homme*, (57-58), Paris, Éd. MURS, 48-69. <http://hdl.handle.net/2042/25037>.
- Assayag J., 2010, Comment devient-on un penseur postcolonial ?, in *La mondialisation des sciences sociales*, Paris, Téraèdre, coll. L'anthropologie au coin de la rue, 201-227.
- Banque Mondiale, 1999, *Rapport sur le développement dans le monde 1998/1999. Le savoir au service du développement*, Paris, Eska.
- Beck U., 2001, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier.
- Beck U., 1998, Le conflit des deux modernités et la question de la disparition des solidarités : liens personnels, liens collectifs, *Lien social et politique (RIAC)* (39), 15-25. <http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsid=2012423>.
- Bérard L., Marchenay P., 2004. *Produits de terroir. Entre culture et règlement*. Paris, Éditions du CNRS.
- Biénabe E., Leclercq M., Moity-Maizi P., 2009, Le rooibos d'Afrique du Sud : comment la biodiversité s'invite dans la construction d'une indication géographique, *Autrepart*, (50), 117-134.
- Boltanski L. et Thevenot L., 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.

- Bricas N., 2006, La pluralité des références identitaires des styles alimentaires urbains en Afrique, in Chiffolleau, Dreyfus, Touzard (dir.) *Les nouvelles figures des marchés agroalimentaires. Apports croisés de l'économie, de la sociologie et de la gestion*, Journée d'études du GDR « Économie et Sociologie », Montpellier, 23 et 24 mars 2006, Montpellier, INRA, 159-168.
- Callon M., Latour B., 2006, Le grand Léviathan s'appriivoise-t-il ?, in Akrich, Callon, Latour (dir.), *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Éd. Mines, coll. Sciences sociales, 11-32.
- Carton M., Meyer J.B. (éds), 2006, *La société des savoirs. Trompe-l'œil ou perspectives ?* Paris, L'Harmattan, coll. Travail et mondialisation.
- Cheyns E., 2006, Qualification des aliments dans des villes africaines, entre local et global. Le « soumabala » dans tous ses états, in Chiffolleau, Dreyfus, Touzard (dir.), *Les nouvelles figures des marchés agroalimentaires. Apports croisés de l'économie, de la sociologie et de la gestion*, Journée d'études du GDR « Économie et Sociologie », Montpellier, 23 et 24 mars 2006, Montpellier, INRA, 169-182.
- Coquery-Vidrovitch C., 1965, *La découverte de l'Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- Costey P., 2003, Description et interprétation chez Clifford Geertz. La thick description chez Clifford Geertz, *Tracés. Revue de Sciences humaines*, (4), <http://traces.revues.org/3903>.
- Dodier N., Baszanger I., 1997, Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique, *Revue Française de Sociologie*, XXXVIII, 37-66.
- Dufy C., Weber F., 2007, *L'ethnographie économique*, Paris, La Découverte, coll. Repères.
- Geertz C., 1986, *Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir*, Paris, PUF.
- Gérard E. 1997, *La tentation du savoir en Afrique. Politiques, mythes et stratégies d'éducation au Mali*, Paris, Karthala/ORSTOM.
- Hountondji P. (dir.), 1994, *Les savoirs endogènes. Pistes pour une recherche*, Paris, Karthala, coll. Codesria.
- Laperche B. (dir.), 2008, *L'innovation pour le développement. Enjeux globaux et opportunités locales*, Paris, Karthala.
- Lewandowski S., 2007, Les savoirs locaux au Burkina Faso. Enjeux pédagogiques et sociaux, *Ethnologie française*, (4) *Anthropologie de l'école*, 605-615.
- Mahias M.-C., 2011, *Construire les savoirs dans l'action. Apprentissages et enjeux sociaux en Asie du Sud*, Paris, EHESS, coll. Purusartha.
- Marsden T., Banks J., Bristow G. 2000, Food Supply Chain Approaches: Exploring their Role in Rural Development, *Sociologia Ruralis*, 40 (4), 424-438.
- Medah I., 2011, *Les dynamiques sociales de collaboration, de confiance et de reconnaissance au cœur des processus de conception d'agroéquipements en Afrique de l'Ouest. Le cas du Burkina Faso*, Doctorat de l'Université de Grenoble en Sociologie industrielle.
- Meyer J.-B., 2006, Connaissance et développement : un lien à actualiser, in Carton M., Meyer J.-B. (dir.), *La société des savoirs ; trompe-l'œil ou perspective ?*, Paris, L'harmattan, coll. Travail et mondialisation, 9-25.
- Moity-Maïzi P., 2011, Entre tradition et mondialisation, comment se forme le savoir en Afrique ? (entretien). In Balacheff N., Fayol M. (éds) *Apprendre et transmettre*, Paris, Autrement, coll. Le Mook, 73-75.
- Moity-Maïzi P., 2010, L'ancrage territorial dans la dérive. Le style et l'efficacité techniques mis en question, in Muchnik J., Sainte Marie C. (éds), *Le temps des SYAL, Techniques, aliments, territoires*, Paris, Quae.
- Moity-Maïzi P., Muchnik J., 2005, Circulation et construction de savoir faire : questions pour une anthropologie des systèmes agroalimentaires localisés, *Industries alimentaires et agricoles*, 16-26.
- Olivier de Sardan J.-P., 1995, *Anthropologie et développement, essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala-APAD.
- Pestre D., 2008, Introduction : penser les savoirs, les sciences et les techniques en sociétés. Quelques propositions, *Science et devenir de l'homme*, (57-58), Paris, Éd. MURS, 16 <http://hdl.handle.net/2042/25035>.

Saussey M., 2011, Initiatives féminines et économie sociale et solidaire dans la production du beurre de karité au Burkina Faso, in Guérin, Hersent, Fraisse (dir.), *Femmes, économie et développement. De la résistance à la justice sociale*, Paris, Erès/IRD, 107-128.

Stehr N., 2000, Le savoir en tant que pouvoir d'action, *Sociologie et sociétés*, 32(1), 157-170.

Strum S. et Latour B., 2006, Redéfinir le lien social : des babouins aux humains, in Akrich M., Callon M., Latour B. (dir.), *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Éd. Mines, coll. Sciences sociales, 71-86.

Vinck D., 2009, De l'objet intermédiaire à l'objet-frontière. Vers la prise en compte du travail d'équipement, *Revue d'anthropologie des connaissances*, 3(1), 51-72.

Pascale MOITY-MAÏZI est maître de conférences en socio-anthropologie à Montpellier SupAgro. Elle est membre de l'UMR Innovation (INRA, CIRAD, SupAgro). Ses recherches en anthropologie portent sur les techniques, les savoirs et le développement en particulier dans le domaine des artisanats agroalimentaires en Afrique de l'Ouest et en Amérique latine. Elle a publié notamment : Le style et l'efficacité techniques mis en question, In Muchnik J. et de Sainte Marie C., (éd.), *Le temps des SYAL. Techniques, aliments et territoires*, Paris, Quae, 2010, 47-66 ; avec M. Saussey et J. Muchnik Nouvelles formes de reconnaissance des femmes burkinabés dans la production collective de beurre de karité, *Cahiers Agriculture*, 17(6), 2008, 582-586 ; avec J. Muchnik, Circulation et construction de savoir-faire : questions pour une anthropologie des systèmes agroalimentaires localisés, *Industries alimentaires et agricoles*, septembre 2005, 16-26.

Adresse :	Montpellier Supagro Institut des régions chaudes BP 5098. 1101 Av Agropolis 34093 Montpellier cedex 05(France)
Courriel	maizi@supagro.inra.fr
